

Les Amis de l'UTL

Maison des associations
46 ter Rue Ste Catherine
45000 Orléans

Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire

les AMIS DE L UTL

Lundi 30 mars 2026 à 14 h

*Centre culturel La Passerelle, Salle Camille Claudel
57 bld de Lamballe 45400 Fleury les Aubrais*

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de soumettre à ses membres, pour approbation, la modification des statuts de ladite Association « Les Amis de l'UTL » (association pour le soutien et le développement de l'Université du Temps Libre).

La présidente ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux adhérents. Le quorum est atteint : 123 présents et 74 pouvoirs. Elle expose la nécessité de modifier plusieurs articles de nos statuts afin qu'ils soient mieux adaptés à l'évolution de notre association. La commission statuts, (6 administrateurs) sous l'égide de M. Thoret, a travaillé à la refonte de nos statuts. Mme la présidente donne la parole à M. Thoret qui donne lecture des nouveaux statuts et explique les modifications apportées.

Articles modifiés :

- 1 – Constitution et dénomination (changement de nom de l'association)*
- 2 – Objet (plus de référence à l'Université)*
- 5 - Composition (membres)*
- 6 – Adhésion*
- 7 – Démission*
- 8 - Ressources*
- 9 - Conseil d'Administration*
- 10 – Bureau*
- 11 – Bénévolat*
- 12 – Assemblée Générale Ordinaire*
- 13 – Assemblée Générale Extraordinaire*
- 15 – Dissolution de l'association*
- 16 – Règlement intérieur et protocole financier (annexes 2 et 3)*

Les modifications apportées aux statuts ont été soumises et approuvées au Conseil d'Administration du 14 janvier 2026.

Mme la Présidente donne la parole à l'assemblée et apporte les réponses adéquates.

On passe au vote à main levée sur l'adoption des modifications des statuts :

Vote contre : Zéro

Abstention : Une

Les statuts sont adoptés

Vote pour l'adoption du protocole financier et le règlement intérieur : Vote contre : Zéro

Abstention : Une

Le protocole financier et le règlement intérieur sont adoptés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h.

La présidente

La secrétaire de séance

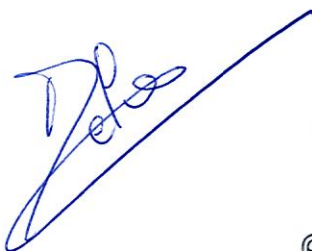


Maryse DELARUE



Evelyne DRAHI DUFOUR

Document certifié conforme à l'original



LES AMIS DE L'UTL
Maison des Associations
46 ter rue sainte Catherine
45000 ORLEANS
Tél. : 02 38 68 15 89
@ : contact@lesamisdelutl.fr